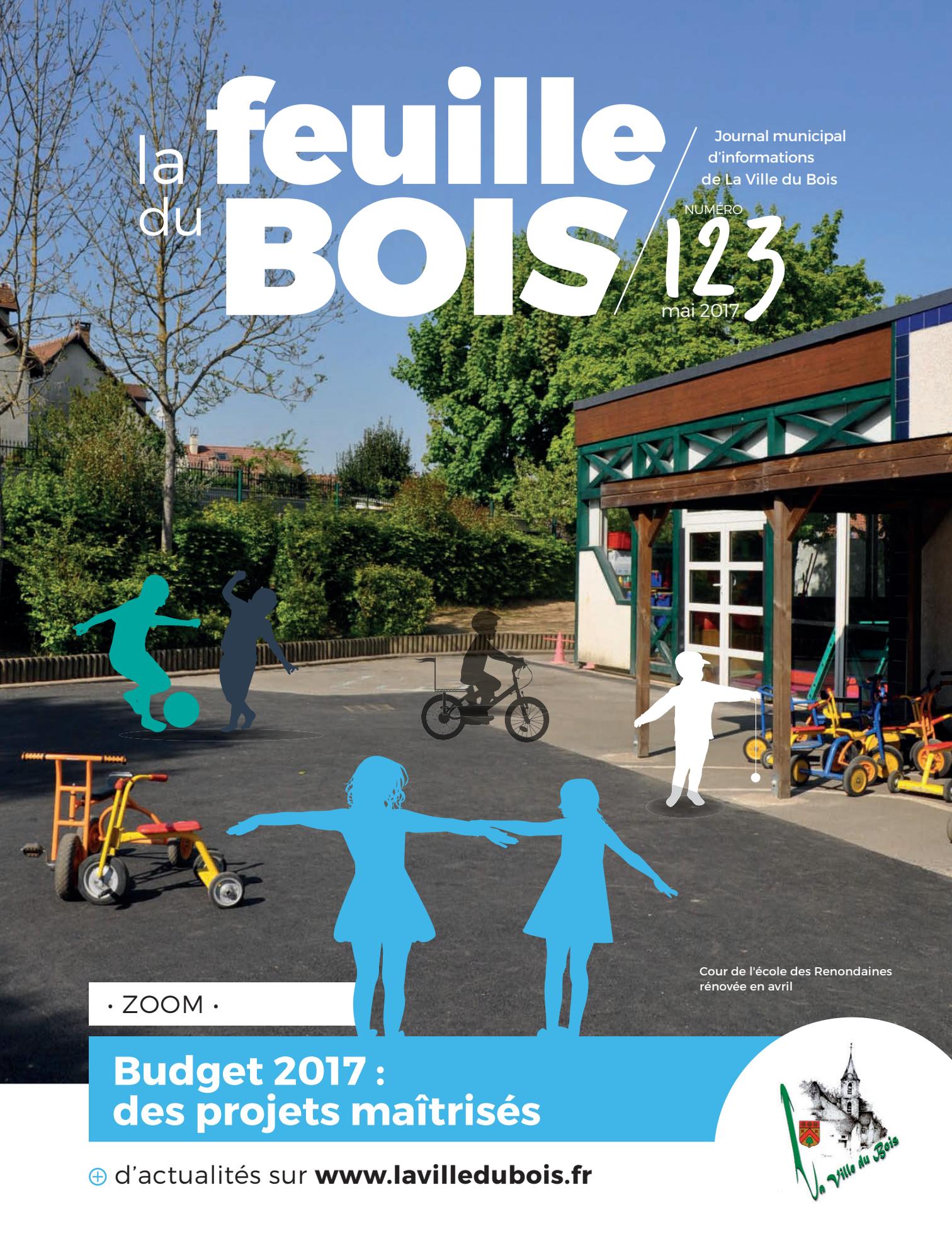


la du **feuille BOIS**

Journal municipal
d'informations
de La Ville du Bois

NUMERO

123
mai 2017



• ZOOM •

Budget 2017 : des projets maîtrisés

Cour de l'école des Renondaines
rénovée en avril

⊕ d'actualités sur www.lavilledubois.fr



MADAME, MONSIEUR,



Le dossier de cette « Feuille du Bois » est consacré au budget. En effet, il est nécessaire de rendre compte de l'utilisation de l'argent public et de faire part des décisions prises par les élus, suite au débat des orientations budgétaires. Il est aussi essentiel d'expliquer à chaque occasion la raison des choix politiques dictés par les besoins recensés et non encore satisfaits. Cependant, il est navrant de constater dans le journal municipal qu'une certaine liste d'opposition s'émeut de la différence des coûts au m² entre la vente d'un terrain non constructible et l'acquisition d'une structure bâtie destinée à réaliser une crèche municipale. Je remarque que la pédagogie a aussi ses limites... face à la bêtise.

Les efforts réalisés au cours de l'année 2016, ainsi que des précédentes, tant sur les frais de fonctionnement que sur les frais de personnel, ont permis de redresser la situation financière de la collectivité. Celle-ci a dû faire face dans le même temps à des investissements importants et à une baisse drastique de ses dotations et subventions. La baisse des dotations par rapport à ce que nous percevions en 2013 atteint 60% de ce montant.

La situation reste cependant fragile compte tenu de notre volonté de maintenir la qualité des services publics actuels et de ne pas

augmenter nos taux d'imposition locaux. Ceux-ci sont restés inchangés depuis 16 ans, après une baisse de 10,5% durant notre premier mandat 1995-2001. Fragile aussi de par la baisse des dotations, qui représente 600 000 euros cumulés. 600 000 euros qui nous manquent chaque année, en particulier pour réaliser des travaux d'investissement.

La Ville réalisera toutefois cette année des travaux importants dans le domaine de l'assainissement. Ces travaux sont nécessaires pour enrayer la présence d'eaux claires perturbatrices dans les réseaux d'eaux usées et limiter les risques d'inondations en cas de fortes précipitations en créant des bassins de retenues sous la chaussée. D'autres ouvrages sont également prévus, comme des travaux de rénovation dans les écoles et la création d'un parking derrière la mairie.

Je vous laisse donc le soin de prendre connaissance de ce dossier dont l'objet, important me semble-t-il, n'est pas mis en valeur par la hauteur des débats qui ont eu lieu.

Cordialement

VOTRE MAIRE,
Jean-Pierre Meur

La Feuille du Bois - Journal municipal mensuel d'informations - Tirage : 3 300 exemplaires

Éditeur : Mairie de La Ville du Bois - Place du Général de Gaulle - 91620 / Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

Directeur de publication : Jean-Pierre Meur / **Co-directrice :** Régine Donneger / **Adjoint au maire délégué à la communication :** Dimitri Lavrentieff / **Rédactrice en chef :** Julie Blanvillain Service Communication avec la collaboration des élus, des associations et des services municipaux Tél. : 01 64 49 55 38 / communication@lavilledubois.fr / **Photos :** Julie Blanvillain et autres contributeurs /

Conception : Emendo / **Impression :** Imprimerie Payard - Juvisy-sur-Orge



La Ville du Bois
jumelée avec
Tirschenreuth

Distribution de «La Feuille du Bois»

Un problème de distribution ?

Contactez le service Communication : 01 64 49 55 38

ou communication@lavilledubois.fr





DU 24 AU 26 MARS

ESCALE'N JAZZ

Le grand rendez-vous des amateurs de Jazz a remporté un beau succès, en réunissant 1000 spectateurs durant le week-end.

La soirée Music'Hall du vendredi a fait swinguer le public avec la fanfare des Cadets et le Woodtown Combo ! Sans oublier les 100 choristes de Chorissimo venant de La Ville du Bois, Villemoisson, Avrainville, Villers-le-Bâcle et Saint-Aubin.

Le samedi, la musique entraînante d'Achille's Family et l'univers pop-folk des Fried Squid ont séduit les spectateurs. Quant aux musiciens du Woodtown Orchestra, ils ont à nouveau démontré tout leur talent ! Les professeurs de l'école de musique ont pu initier les enfants à différents instruments lors d'ateliers organisés le dimanche. Puis, place à la danse avec les rencontres chorégraphiques, de beaux moments orchestrés par Danse et Gym du Bois.

© Jean-Gabriel Molina



© Jean-Pierre Bésières



© Jean-Pierre Bésières



© Jean-Gabriel Molina

FINANCES

Budget : des projets maîtrisés

2016 : la dépense publique et la dette sont réduites

En 2016, de nombreuses décisions ont permis d'améliorer la situation financière de la commune.

Le budget de fonctionnement 2016



RECETTES : 9 744 665 €

Recettes perçues au titre des prestations de services, des dotations de l'État, des impôts et taxes...



DÉPENSES : 8 576 207 €

Fonctionnement de la collectivité (charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette...)

Excédent de clôture : 1 168 458 €

→ **Malgré les contraintes budgétaires, l'ensemble des services à la population a été conservé. Les efforts de gestion ont permis d'obtenir un excédent de clôture.**

Le budget d'investissement 2016



RECETTES : 4 151 246 €

Emprunts, dotations et subventions de l'État.



DÉPENSES : 3 221 817 €

Remboursement de la dette et équipement de la collectivité (travaux en cours...)

Excédent investissement : 929 429 €

L'investissement du complexe des Bartelottes est désormais terminé. Les dépenses d'investissement 2016 ont permis d'assurer les urgences de sécurité et d'entretien des bâtiments. L'année a été marquée par l'acquisition des locaux du cabinet médical, situé Grande Rue, ce qui a pérennisé le service de santé urbisylvain.



En tenant compte des écritures comptables engagées et non réalisées au 31 décembre 2016, le résultat net est de 1 003 857 €.

La dette a diminué de 700 000 €, un signe encourageant pour la commune, qui souhaite poursuivre son désendettement.

→ **Malgré une amélioration de notre situation financière en 2016, il est nécessaire de prolonger cette rigueur budgétaire en 2017 car une nouvelle baisse des dotations de l'Etat est annoncée pour 2018.**

2017 : maîtriser les dépenses et contrôler les investissements

Nos objectifs



CONSERVER TOUS LES SERVICES PROPOSÉS AUX HABITANTS,

en optimisant les moyens humains et matériels pour garantir un service public de qualité



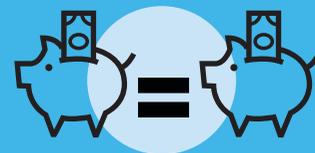
ANIMER LA VIE LOCALE ET SOUTENIR LES ASSOCIATIONS,

en conservant les manifestations et les activités qui fédèrent les habitants



POURUIVRE LES PROGRAMMES À LONG TERME,

afin d'accompagner le développement de notre commune



NE PAS ALOURDIR L'EFFORT FISCAL

en maintenant, cette année encore, les taux d'imposition communaux

Comme en 2016, la Ville fait le choix de limiter ses dépenses tout en maintenant la qualité de vie de notre commune.

Afin d'y parvenir, elle devra préparer l'avenir en participant activement aux instances communautaires, à travers la Communauté Paris-Saclay, ou aux syndicats intercommunaux, comme le Syndicat de l'Orge ou le Syndicat de l'Yvette, et en adaptant le Plan Local d'Urbanisme à la croissance de la ville.

Budget 2017 | Fonctionnement



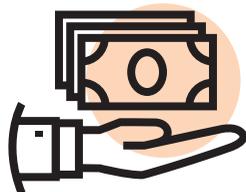
RECETTES : 9 400 000 €



DÉPENSES 8 570 000 €

Excédent prévisionnel : 830 000 €

Budget 2017 | Investissement



1 190 000 €

Principaux investissements 2017

- Rénovation du réseau d'assainissement : 500 000 € dont 250 000 € en 2017 *Rue Ambroise Paré et rue du Grand Noyer*
- Modernisation de l'éclairage public : 83 000 € *Rue du Gaizon, chemin du Ménil, allée Victor Hugo, chemin des Erables...*
- Travaux Ad'Ap (mise en accessibilité des établissements recevant du public) : 170 000 €
- Divers travaux bâtiments publics et voirie : 211 000 €
- Matériel informatique, mobilier, véhicules : 123 000 €

La dette

2012	2013	2014	2015	2016
10,51 M€	10,54 M€	14,73 M€	13,67 M€	12,96 M€

En 2014, la réalisation du complexe des Bartelottes a nécessité d'emprunter 4 millions d'euros.

Le coût initial du projet 9,5 M€ (TTC) a été respecté.

En 2015 et en 2016, la Ville a fait l'effort de se désendetter, malgré la baisse continue des dotations de l'Etat.

→ Il est nécessaire de poursuivre cette rigueur afin de revenir au niveau raisonnable de 2012.

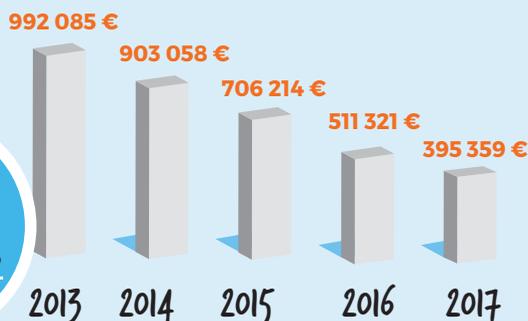
IMPÔTS LOCAUX



Depuis une première baisse en 1995 et malgré les investissements réalisés pour améliorer notre cadre de vie, les taux sont restés constants.

La dotation de l'Etat

- 596 725 €
↳ 60%
depuis 2013



La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) créée en 1979, est la plus importante contribution de l'État aux collectivités. Elle est en diminution constante depuis 2013.

Soit une baisse de 596 725 € (60%)

→ La conséquence directe de cette baisse est une contrainte sur les investissements, les efforts de gestion ne pouvant suffire.

2018-2020 : poursuivre les projets à long terme



RÉNOVER LE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT EN 2018,

ruelle du Presbytère et chemin des Berges



MODERNISER L'ÉCLAIRAGE PUBLIC (2012-2025),

en remplaçant les anciens éclairages par des projecteurs à LED programmés



CONTINUER L'AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE (Ad'Ap) (2016-2024),

en application de la loi du 11 février 2005 dite Loi Handicap. Ce programme, sur 9 ans, planifie des travaux de mise en accessibilité des établissements recevant du public sur 28 sites de la ville

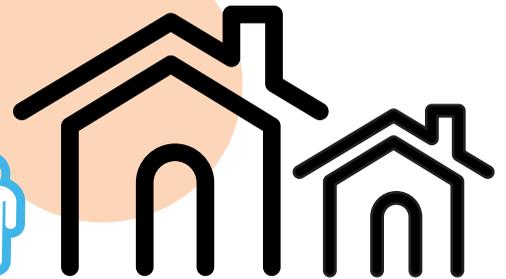


ACQUÉRIR DES PARCELLES BOISÉES,

dont la Ville est déjà propriétaire à 75%, afin de préserver les Espaces Naturels Sensibles

25%

de logements sociaux
en 2025



Nos réalisations en matière de loi ALUR

La loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, Alur, promulguée en mars 2014, en continuité de la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain), impose aux villes de plus de 1500 habitants de disposer d'au moins 25% de logements sociaux en 2025 et définit le nombre minimum de logements que chaque commune doit construire.

→ Nous respectons cette obligation.

Plusieurs programmes immobiliers sont en cours de réalisation à La Ville du Bois :

- ▶ 86 logements Logirep livrés en avril 2017
- ▶ 26 logements Terralia (2^e phase) livrés en 2018
- ▶ 80 logements Kauffman & Broad livrés en 2018
- ▶ 20 logements Marignan livrés en 2019

	Janvier 2014	Janvier 2017	Prévisions Janvier 2020
Nbre de logements aidés	187	334	548
Nombre total de résidences	2664	2896	3223
Nbre de logements aidés / Nbre total de résidences	7,02%	11,6%	17%



ACHETER DES LOCAUX,

pour prévoir le développement de nouveaux services publics, tels que le local situé dans le programme Terralia (rue des Cailleboudes/RN20) pour ouvrir une micro-crèche en 2019 et les locaux actuels de l'école Notre-Dame, rue des Cailleboudes, pour les rénover et créer des locaux pour les futurs besoins de la collectivité, notamment scolaires.

Préparer l'avenir



ETUDIER LA RESTRUCTURATION DU CENTRE-VILLE



PARTICIPER AUX ÉTUDES DE LA COMMUNAUTÉ PARIS-SACLAY afin de mutualiser les compétences : voirie, assainissement, eau, culture...



SUIVRE LE PROJET DE REQUALIFICATION DE LA RN20, qui prévoit la modification des transports et des axes routiers, ainsi que l'urbanisme et l'assainissement.

VOIRIE-BÂTIMENTS

Attention : travaux en cours !

De nombreux travaux ont été réalisés pendant les vacances scolaires d'Avril

- Les cours d'écoles maternelles Marie-Curie et Renondaines ont fait l'objet d'une importante réhabilitation pendant ces congés scolaires. Un nouvel enrobé a été posé et prochainement des jeux seront tracés au sol par les services Techniques.
- Les travaux de remplacement du réseau d'eau potable de la rue Ambroise Paré sont terminés. La société Suez a réalisé pendant les deux premières semaines d'avril la deuxième phase comprise entre le n° 20 Amboise Paré et le chemin du Plateau.
- La voirie chemin du Gros Chêne entre le rond-point de Saint-Eloi et le chemin des Lièvres a fait l'objet d'une remise en état les 6 et 7 avril.



Le revêtement de la chaussée a été entièrement repris par la société Colas sur cette portion de route dont les remontées de sources naturelles avaient détériorées de manière conséquente le revêtement bitumineux. Un talus en terre a été créé au niveau du virage afin d'empêcher les dépôts sauvages, qui étaient nombreux à cet endroit.



D'importants travaux débuteront en juillet

Des travaux de réhabilitation du réseau d'eaux usées seront réalisés rue Ambroise Paré et les collecteurs d'eaux pluviales seront remplacés rues du Grand Noyer et rue Ambroise Paré. Menés par le Syndicat de la Vallée de l'Orge, ces travaux d'envergure commenceront le 3 juillet et dureront environ 6 mois. Des difficultés de circulation sont à prévoir en centre-ville et des itinéraires de déviation seront mis en place afin d'en limiter l'impact.



CONSTRUCTION

Le programme Logirep finalisé

Après une première livraison de 10 logements en décembre 2016, la seconde partie du programme immobilier Logirep, composée de 3 bâtiments de 76 appartements, a fait l'objet d'une visite sur site par les élus le 31 mars dernier. Situé voie des Postes, l'ensemble de logements à caractère social a nécessité la création d'une nouvelle voie, l'allée du Cèdre, au niveau du n°60. Un parking souterrain d'environ 100 places de stationnement a été aménagé, dans le but de ne pas encombrer les rues du secteur.

NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES

L'instant gourmand

Installés depuis 1 an dans la boulangerie située 13 Grande Rue, Amélie et Philippe Barberat vous proposent du pain, des viennoiseries et des pâtisseries 100% faits maison. Leur crédo : utiliser des matières premières nobles et produites en France, à l'image de la farine tradition Label Rouge ou du beurre AOP. Le couple porte une attention particulière aux personnes intolérantes au gluten en utilisant des

farines pauvres en gluten, comme dans le pain des Gaults. Leurs spécialités ? Le pain Norvégien, compact et riche en graines, et le Royal, un gâteau au chocolat composé d'un biscuit croustillant au praliné et d'une mousse au chocolat au lait. **Horaires : du lundi au vendredi de 7h à 13h et de 15h30 à 20h, le samedi de 7h à 13h et de 15h30 à 19h30, le dimanche de 7h à 13h.**



PETITE ENFANCE

L'accueil individuel des 0-3 ans

Consciente que l'accueil du tout petit en collectivité (crèche) ne peut combler 100% des demandes des familles, la Ville soutient l'accueil à domicile par la mise en œuvre d'un Relais Assistantes Maternelles.

L'accueil à domicile

Il s'agit d'un accueil personnalisé et familial, plus « cocooning » qui permet de créer un équilibre avec l'enfant et sa famille, en respectant les règles éducatives parentales. Les assistantes maternelles accueillent à leur domicile de 1 à 4 enfants, selon leur agrément.

L'assistant(e) maternel(le)

Le métier d'assistant(e) maternel(le) requiert des compétences pour accueillir des enfants de moins de quatre ans au domicile. Les assistantes(es) maternel(les) sont agréés par la P.M.I. (Protection Maternelle et Infantile). Cet agrément, défini par un référentiel national depuis le 1^{er} septembre 2012, fixe l'âge et le nombre d'enfants accueillis. Celui-ci prend notamment en compte les conditions matérielles de l'accueil des enfants.

Le Relais Assistantes Maternelles

La Ville apporte son concours au développement de l'accueil à domicile à travers le Relais Assistantes Maternelles. Animé par un personnel qualifié, sa mission informative est essentielle pour venir en aide aux parents et aux professionnel(le)s. Ainsi, le RAM contribue à créer un environnement favorable aux conditions et à la qualité de l'accueil des enfants au domicile des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s.

Ses missions

- Mettre en relation l'offre et la demande,
- Proposer un lieu d'information, d'orientation et d'accès aux droits pour les parents, les professionnels ou les candidats à l'agrément,
- Contribuer à la professionnalisation de l'accueil individuel,
- Animer un lieu où professionnels de l'accueil à domicile, enfants et parents se rencontrent, s'expriment et tissent des liens sociaux.

Au RAM, des activités sont proposées aux enfants accompagnés de leurs assistant(e)s maternel(le)s dans un espace aménagé spécifiquement pour la tranche d'âge et jouissant de matériels adaptés : peinture, motricité, jeux de transvasement, jeux libres... sont autant d'activités participant à la socialisation et au développement du jeune enfant.



Des projets sont mis en œuvre avec et par ces professionnel(le)s. En 2016, un groupe d'assistant(e)s maternel(le)s, accompagné de l'animatrice, a conçu et présenté un spectacle, lors de la journée de la Petite enfance. C'est l'histoire du « Poisson qui avait peur de l'eau ».



RAM
11 chemin des Berges
01 69 63 32 72
ram@lavilledubois.fr



- **47 assistantes maternelles offrant 134 places de garde en journée**
- **97 familles emploient une assistante maternelle de la ville**
- **33 assistantes maternelles fréquentent le RAM**

Nouveau !

La liste des assistantes maternelles est disponible sur demande en remplissant le formulaire en ligne sur www.lavilledubois.fr, rubrique Famille et Education/Petite Enfance/Relais Assistantes Maternelles



ENFANCE-SCOLAIRE

Réalisez toutes vos démarches en ligne !

Une facture à payer ? Une inscription à réaliser ? A partir du mois de juin, toutes ces démarches pourront être effectuées directement en ligne grâce à l'ouverture du Portail Famille ! Un outil qui va faciliter la vie de nombreux usagers.



Qui est concerné ?

Toutes les familles qui fréquentent les structures « petite enfance » (multi-accueil), les accueils de loisirs (cantine, accueils de loisirs...), le Micado et le conservatoire de musique (enfants et adultes).



Qu'est-ce qu'un portail famille ?

L'accès se fait via internet, sous la forme d'un guichet de services accessible 24h/24 et 7J/7. Vous accédez à votre espace sécurisé grâce à un code personnel et un mot de passe (modifiable), communiqués préalablement à chaque parent.

Ce que vous pourrez facilement faire



REEMPLIR LES FICHES D'INSCRIPTIONS

avec au moins une vérification annuelle pour garantir l'exactitude des informations et la sécurité des enfants. Vous pourrez également joindre les documents nécessaires aux inscriptions (via votre scanner ou via des photos issues de votre téléphone portable, par exemple).



CONSULTER, IMPRIMER ET PAYER VOS FACTURES

Vous êtes nombreux à attendre le paiement par carte bancaire. Ceci sera possible grâce à un lien qui vous orientera vers un espace sécurisé du Trésor Public (TIPI). Il s'agira d'une facture unique regroupant tous les dispositifs.



COMPLÉTER UNE « PRÉINSCRIPTION » AVEC UNE DATE BUTOIR

tel que le coupon des accueils de loisirs pour les vacances scolaires.



ACCÉDER À DES INFORMATIONS

et à des rappels sur le Portail familles et dans votre boîte mail (voir par SMS en cas d'urgence).



Ce qui ne change pas :

Un tel logiciel doit faciliter vos démarches mais il ne doit pas remplacer le lien entre les familles et les services de la mairie.

C'est pourquoi :

• **Le calcul du quotient familial** reste à réaliser, en janvier de chaque année, auprès des services concernés ;

• **Les conditions d'inscriptions et de facturations aux dispositifs restent inchangées** (*inscription annuelle + inscription au jour le jour sauf pour les vacances scolaires + facturation à la consommation réelle...*)

Le paiement par chèque ou en espèces d'une facture sera toujours possible au service Educatif comme actuellement. **Le prélèvement automatique** est maintenu et nous vous invitons à l'étudier (si ce n'est déjà fait) car il permet d'éviter les « oublis ».

Les services concernés seront à votre disposition pour **une première inscription** (*ex : nouvelle famille*) et pour vous renseigner quotidiennement.

Ces mêmes accueils pourront **accompagner ceux qui auraient des difficultés** d'accès et/ou techniques concernant l'informatique.



Quelles sont les étapes prévues ?

Pour les inscriptions de cet été, le système de préinscription de la Ferme (coupon papier) et du Micado reste inchangé.

Début juin : chaque famille recevra par courrier un code et un mot de passe sécurisé pour accéder au Portail famille. Dès lors, vous devrez actualiser les renseignements vous concernant. Vous recevrez un petit livret qui vous guidera pour votre première connexion et vous expliquera les modalités détaillées.

Entre le 10 et le 30 juillet 2017 : chaque famille devra aller sur le portail pour prendre connaissance de sa facture du mois de juin et procéder à son règlement (selon votre choix). Avertissement : Il n'y aura pas d'envoi des factures de juin par voie postale.

Pour la rentrée du 4 septembre 2017 : toutes les familles devront s'être connectées sur le portail. *Il est impératif que ceci soit bien réalisé. A défaut, la facturation de septembre serait alors établie au tarif quotient non-établi et ce jusqu'à régularisation de votre part (cf règlement intérieur des accueils de loisirs).*

IMPORTANT

Si vous ne disposez d'aucun accès internet (personnel ou occasionnel), faites vous connaître auprès du service éducatif avant le 30 juin 2017
Contact : 01 64 49 59 45

• RDV... DE LA PETITE ENFANCE •

Camion PMI «Le baladin»

Consultations par le médecin
Vendredis 12 et 19 mai de 9h à 16h30
Permanence "pesée et conseils"
Mardi 16 mai de 9h à 11h30
Sur le parking de l'Escale (chemin des Berges). Prendre rendez-vous au 06 80 72 81 94.

Programme de l'accueil parents-enfants «1, 2, 3 Soleil»

Espace de jeu, de paroles, de rencontres

et d'échanges, réservé aux enfants de moins de 4 ans, non scolarisés, accompagnés d'un ou deux adultes familiaux. Accueil libre et gratuit. Les vendredis de 8h45 à 11h à l'Espace «Les Lutins du Bois», en face de l'Escale. Sans réservation.

Vendredi 12 mai : peinture

Vendredi 19 mai : pique-nique collectif

Vendredi 2 juin : motricité

Vendredi 9 juin : biblio Parents-Enfants

Renseignements : 01 69 63 32 72.

Biblio-bébé

Mardi 16 mai, de 10h à 11h
Matinée réservée aux 3 mois - 3 ans à la découverte des albums pour tout-petits. Sans réservation.
Bibliothèque (11 bis rue des Ecoles)
Contact : 01 64 49 59 41.



JEUNESSE

Le Micado se mobilise contre le Sida

Dans sa mission de prévention auprès des jeunes, l'équipe du Micado est intervenue au collège Louise Weiss le 30 mars dernier sur le thème du Sidaction. Clémence et Mélissa y ont mené différentes actions en partenariat avec le collège et la mairie de Nozay, ainsi que l'association de prévention spécialisée Inter'Val.

Un comédien du groupe Olympio, spécialiste des outils d'animation collective, est intervenu sur le Sida auprès de toutes les classes de 3^e. Une façon ludique et détournée de sensibiliser les jeunes à cette maladie.

Une exposition sur le Sida, réalisée par le Micado, a été présentée dans le hall du collège. Dans le même temps, des questionnaires ont été distribués, et une fois remplis, ont donné droit à un bracelet du Sidaction. Un tirage au sort sera ensuite effectué, avec des places

de cinéma à gagner, offertes par le Micado !

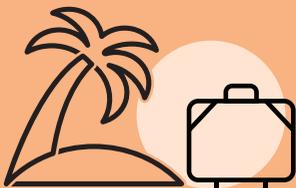
L'équipe du projet a également proposé un mur d'expression, où chaque participant pouvait venir noter une phrase, une réflexion, une remarque, une question... Cet espace incite les jeunes à oser poser les questions qu'ils n'ont jamais osé exprimer.

Des jeux de prévention ont été mis en place par l'association Inter'Val et des films du « VIH Project 2015 » ont été diffusés dans le hall par Madame Bourse, infirmière au collège.

Enfin, les collégiens ont été invités à se rassembler dans la cour de récréation pour reproduire le sigle du Sida. Cet évènement a rencontré un grand succès !



Inscris-toi au séjour été !



L'équipe du Micado propose un séjour multi-activités à Lathus-Saint-Rémy **du samedi 8 au vendredi 14 juillet**. Au programme : rafting, spéléologie, course d'orientation, accrobranche, tir à l'arc et pêche. 15 places sont disponibles. Les inscriptions ont lieu du 10 au 24 mai, le dossier d'inscription est à retirer auprès du Micado.

+ d'infos auprès du Micado, 16 chemin des Berges, 01 64 49 57 32



© Olivier Levêque

+ d'infos sur www.lavilledubois.fr
ou auprès du service des Sports,
place du Général de Gaulle,
01 64 49 55 40

SPORTS

Formez vos équipes pour le tournoi de balle aux prisonniers !

La 10^e édition du tournoi de balle aux prisonniers se déroulera **le dimanche 14 mai** au stade Patrick Godey, route de Nozay. Cet événement amical est ouvert à toute la population urbisylvaine, à partir de 6 ans. Des animations spéciales sont prévues cette année.

Composez votre équipe entre collègues, amis, voisins ou membres d'une même famille et gravissez ensemble les échelons du tournoi ! Toutes les équipes sont assurées de jouer plusieurs matchs de qualifica-

tion. Et si vous ne jouez pas, venez supporter les équipes !

13h30-14h inscriptions gratuites. Le nombre d'équipes est limité à 24... dépêchez-vous de vous inscrire sur www.lavilledubois.fr, auprès du service des Sports ou sur place !

14h30-17h place au tournoi !

De nombreux lots sont à gagner. L'ambiance est toujours conviviale et fairplay !

En cas de pluie, la manifestation se déroulera à l'Escale (14 chemin des Berges).

ANIMATION

Les voisins font la fête !

La mairie, le Micado et l'association Inter'val vous invitent à participer à la 10^e édition locale du « Pique Nique Géant » organisé dans le cadre de la Fête des Voisins.

Pour participer, il vous suffit d'apporter de quoi vous restaurer, deux barbecues seront à votre disposition pour faire cuire vos aliments. Vous pouvez également apporter vos ballons, raquettes de badminton

ou autres jeux d'extérieurs. Alors, rendez-vous le **vendredi 19 mai** sur la place Beaulieu à partir de 18h00 jusqu'à 22h00, de nombreuses animations pour petits et grands vous attendent ! Ambiance musicale garantie, il ne manque plus que votre bonne humeur !

+ d'infos : 01 64 49 55 40



© Andéol Demeulenaere

• BRÈVES •

Journée de la diversité

Le **dimanche 21 mai** à partir de 12h00, l'association Mozaïq fait son cirque sur la place Beaulieu ! Une invitation au voyage avec Rudi Llata Circus. Des spectacles et des activités gratuites et variées seront organisés, des repas et des stands "Goûts du monde" seront proposés à petits prix. A 12h, venez participer au défilé avec une Batucada, départ de la mairie jusqu'à la place Beaulieu.

Fête de la musique

En collaboration avec le service Culturel et l'École de musique, Vive la Musique LVDB s'était fortement mobilisée pour que, le 21 juin 2016, des animations musicales soient organisées depuis la sortie des écoles jusqu'en fin de soirée à l'Escale. Retour en images sur <https://vivelamusiquelvdb.wordpress.com>. Il est temps de préparer l'édition 2017 : tous les musiciens disponibles le **mercredi 21 juin** sont les bienvenus pour assurer les mini-concerts (11h30 sorties des écoles et/ou en après-midi en centre de loisirs). Des répétitions seront assurées. Seul impératif : avoir envie de jouer avec d'autres musiciens, maîtriser à minima son instrument et surtout vouloir partager le plaisir de jouer d'un instrument !

Contactez-nous à vivelamusiquelvdb@gmail.com

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs. Retrouvez l'ensemble des tribunes sur www.lavilledubois.fr

Vivre Autrement

Chers concitoyens,
Comme le titrait le canard enchaîné : « Fillon, Le Pen, Le Roux : tout reste affaires ». Une partie sera faite au moment où j'écris ces lignes mais je ne peux pronostiquer laquelle. Ce que nous savons c'est qu'une recombinaison des grands blocs traditionnels est en marche. Elle est nécessaire mais arrive un peu au mauvais moment. En effet, nous ne pouvons analyser sérieusement les propositions car, nous sommes continuellement parasité mais ces satanés affaires.

Néanmoins n'oublions pas que le vote d'un crétin a plus de poids que 2 intellectuels qui s'abstiennent. Votons et nous, Vivre Autrement, souhaitons la victoire d'un des candidats de la gauche ou du centre.

Bien cordialement.

Cordialement,
Véronique Pujol



EDVDB

Texte non parvenu.

EXPRESSION DES CONSEILLERS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

UCVB

2016 marque pour la commune la fin d'une étape. En effet, du fait des programmes de construction imposés par la loi SRU, il était nécessaire de prévoir dès 2009 l'accueil des nouvelles familles. Nous ne pouvions le faire sans décider de la construction de l'ensemble scolaire et sportif des Bartelottes. Cette réalisation est maintenant terminée, la commune a respecté ses obligations et peut faire face à l'arrivée programmée des nouveaux habitants. Mais il y a eu des conséquences sur le plan financier car la région a réduit en 2014 la subvention prévue en 2009 et l'État réduit sa dotation depuis 2014. Il a donc été nécessaire d'emprunter 4M€ pour pouvoir régler les travaux. De nombreuses décisions ont été prises pour réduire la dépense publique en conservant les services proposés aux urbisylvains sans augmenter la pression fiscale. Les résultats sont arrivés dès 2015 et s'améliorent en 2016. La rigueur de gestion et le contrôle strict des investissements ont permis de dégager un autofinancement et une diminution de la dette. Nous continuons dans la même voie en 2017. Il n'y aura pas cette année de nouvel investissement mais nous continuerons tous les programmes en cours. La tâche essentielle sera de préparer l'avenir qu'il faut aborder avec confiance.

Pour la liste UCVB,
Marcel BRUN
Adjoint au maire



Les élus reçoivent les Urbisylvains sur rendez-vous : ☎ 01 64 49 59 40

Maire : Jean-Pierre Meur

Adjoints au maire :

Jacky Carré, Travaux, voirie, bâtiments publics, sécurité des bâtiments
Anne Berchon, Petite enfance et jeunesse
Frédéric Delattre, Educatif
Martine Peureux, Culture, associations culturelles, festivités et jumelage
Marcel Brun, Finances et infrastructures
Marie-Claude Mortier, Sports
Dimitri Lavrentieff, Communication, nouvelles technologies, liaison avec les habitants des quartiers
Marie-Claude Karnay, Solidarité et affaires sociales

Conseillers municipaux :

Maurice Bourdy, Suivi technique des manifestations culturelles et sportives, cérémonies commémoratives, sécurité des bâtiments
Michel Charlot, Urbanisme
Robert Arnould-Laurent, Très haut débit, système d'informations géographiques (SIG)
Claude Lepetit, Affaires communales relatives à certaines missions financières
Noëlle Michard, Relations avec les seniors, suivi des manifestations locales destinées aux seniors

Eliane Ciret, Relations avec le CLIC, portage des repas, aide à domicile

Nicole Lebon, Emploi et insertion
Catherine Jouan, Relations avec les bailleurs sociaux, instruction des demandes de logements aidés
Ibrahim Osseni, Développement économique
Patrick Bourillon, Déploiement des manifestations culturelles et sportives
Christelle Derchain, Environnement, cadre de vie, liaisons douces

Sylvie lafrate, Mutualisation des services, optimisation des moyens dans le domaine des ressources humaines

Natacha Boullié, Relations avec les commerçants locaux et la chambre de commerce et d'industrie
Stéphanie Régnauld
Claude Thiroux
Véronique Pujol
Micheline Gesbert
Reynald Blanchet
Arnaldo Giarmana
Jocelyne Cloirec

État civil

Bienvenue

01 mars : Théa LAFOND
22 mars : Ilyas THIROUX

Condoléances

01 mars : Dinah PASSEBON veuve LAMBERT
07 mars : Josette CHEVALIER veuve CANONGE
18 mars : Maurice RAVAT
22 mars : Jean CANQUETEAU



ELECTIONS

Pensez au vote par procuration

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent dans votre commune d'inscription électorale le jour du scrutin, vous avez la possibilité de confier un mandat à un autre électeur inscrit dans la même commune que vous. Vous pouvez désormais remplir le formulaire de demande de vote par procuration sur internet (**Formulaire Cerfa n° 14952*01**), l'imprimer et l'apporter au commissariat de police, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre choix, accompagné de votre carte d'identité.

Renseignements auprès du service Accueil Etat Civil
01 64 49 59 49 / etatcivil@lavilledubois.fr

• UTILE •

La Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30
Mercredi et samedi de 8h30 à 12h15

Place du Général de Gaulle - 91620 La Ville du Bois
Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

PERMANENCES

Aide aux victimes - Jeudi 11 mai, de 14h à 17h, à Linas (Bâtiment la Source, 54 rue de la Division Leclerc) et jeudi 8 juin de 14h à 17h à La Ville du Bois (CCAS, 23 rue du Grand Noyer). Sans rendez-vous.
Renseignements : 01 60 78 84 20

Assistante sociale - Permanence sur rendez-vous au CCAS, 23 rue du Grand Noyer. Contact : Maison Départementale des Solidarités, 01 69 79 93 35.

Accueil, écoute et soutien des jeunes - Pour les jeunes de 12 à 25 ans. Questions de scolarité, d'emploi et de santé. Inter'Val, 29 chemin des berges, 01 64 49 00 76.

Accompagnement administratif et juridique - Permanence gratuite tous les 15 jours, sur rendez-vous, au CCAS (23 rue du Grand Noyer). Contact : 01 69 63 32 79.

Permanence de médiation - Information, écoute, orientation. Sur rendez-vous au 01 64 49 59 40. Mairie, place du Général de Gaulle.

Permanence OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) Des conseils techniques, un appui administratif et des aides financières pour rénover votre logement. Renseignements au 01 60 78 17 11.

Caf - Evry (2, imp. du Télégraphe). Lundi de 9h à 16h, mardi de 8h à 16h, jeudi de 9h à 17h30. Autres jours sur rendez-vous. Tél. : 0 810 25 91 10.

CPAM - Arpajon (3, avenue Aristide Briand). Du lundi au vendredi, de 9h à 12h. Lundi, mardi, jeudi, de 13h30 à 16h. Tél. : 36 46.

Notaire - Consultation sur rendez-vous, gratuite et anonyme, par la chambre des notaires de l'Essonne. Mardis 16 mai et 6 juin, de 9h à 12h, à Evry. Contact : 01 60 78 01 27

DÉPUTÉE

Nathalie Kosciusko-Morizet, députée de l'Essonne, tient une permanence parlementaire, sans rendez-vous, tous les vendredis de 10h à 12h30 en salle Condeixa (annexe de l'Hôtel de Ville de Longjumeau) située 3 bis rue des Ecoles à Longjumeau.



Pour + d'infos : reportez-vous au guide de la ville disponible dans les accueils municipaux ou consultable sur www.lavilledubois.fr [Les publications]

URGENCES

- **Urgences** : 112
- **Pompiers** : 18
- **Samu** : 15
- **SOS médecins** : 0 826 88 91 91
- **Pharmacie de garde** (nuit, dimanche ou jour férié) : contacter le commissariat de police d'Arpajon au 01 69 26 19 70
- **Police** : 01 64 49 55 60 ou 17
- **Gendarmerie** : 01 69 63 25 00
- **Eau** : 0 977 40 11 42
- **Electricité** : 0 972 67 50 91
- **Gaz** : 0 800 47 33 33

RAMASSAGE DES DÉCHETS

- **Ordures ménagères** : lundi et jeudi
- **Emballages ménagers (plastique, carton, papier, métal...)** : mercredi
- **Verre** : un lundi sur deux (semaines impaires)
- **Déchets verts** : lundi
- **Encombrants** : 1^{er} vendredi du mois
- **Déchèteries** :
Nozay : 01 69 63 81 10 (fermée le mardi et le jeudi)
Ste Geneviève des Bois : 01 60 16 60 67
St Michel sur Orge : 01 60 16 01 66
Morangis : 01 69 09 57 18
- **Contact** : 01 69 74 23 50
contact@siredom.com

LES TRANSPORTS EN COMMUN

- **Navette gratuite** : du mardi au samedi ; circulation en centre ville et vers les zones commerciales ; rejoint les lignes de bus DM 17, DM 151, 152, 153.
- **Lignes de bus DM 151, 152, 153** : pour aller à Paris (Porte d'Orléans), à Massy (RER B) ou vers Arpajon.
- **Lignes de bus DM 17** : pour rejoindre la gare d'Epinay-sur-Orge (RER C) et le collège Louise Weiss à Nozay
- **Horaires et parcours** : lavilledubois.fr
> Côté pratique > Transports

• AGENDA •



• **Dimanche 28 mai** •

Tour Paris-Saclay

**PARIS
SACLAY**
Communauté d'agglomération

Départ du complexe sportif du Moulon, à Gif-sur-Yvette

4 parcours VTT pour sportifs aguerris, amateurs ou adeptes de sorties en famille : 12 km (« Découverte en famille »), 25 km (« Loisir »), 40 km (« Sportif ») et 60 km (« Expert »). Organisé par la Communauté d'agglomération Paris-Saclay, en partenariat avec l'OC Gif VTT et avec le soutien d'Orange, le Tour Paris-Saclay est l'occasion de découvrir la richesse et la diversité des espaces naturels du territoire. L'opportunité aussi d'apercevoir quelques joyaux du patrimoine culturel et historique de l'agglomération, comme la Tour de Montlhéry, l'abbaye de Vauhallan ou encore le viaduc des Fauvettes.

Renseignements et inscriptions :
www.paris-saclay.com



Dimanche 7 mai

• 2^e tour de l'élection présidentielle •

Renseignements : service Etat-civil
Elections, 01 64 49 59 49

Dimanche 14 mai, à partir de 13h30

• Tournoi de balle aux prisonniers •

Stade Patrick Godey, route de Nozay
Événement sportif amical et gratuit, ouvert à tous, à partir de 6 ans. Inscriptions de 13h30 à 14h. Début du tournoi à 14h30.
+ d'infos sur www.lavilledubois.fr

Vendredi 19 mai, à partir de 18h

• Fête des voisins •

Place Beaulieu
Pique-nique géant et animations pour petits et grands. Apportez de quoi vous restaurer et vous amuser !

Samedi 20 mai, à partir de 18h

• Loto •

Escale, 14 chemin des Berges
Organisé par Carrefour

Samedi 20 mai, 20h30

• Soirée Théâtre •

Escale, 14 chemin des Berges
Paris

ANNULÉ

Dimanche 21 mai, à partir de 12h

• Journée de la diversité •

Place Beaulieu
Mozaïq fait son cirque ! Une invitation au voyage avec Rudi Llata Circus. Spectacles et activités gratuites et variées, repas et goûts du monde à petits prix. A 12h, défilé avec une Batucada, départ de la mairie jusqu'à la place Beaulieu.

• JUIN EN BREF •

10 juin : spectacle fin d'année de La Scène des Bois

10-11 juin : fête du club de judo

11 juin : élections législatives

16 juin : fête de l'été au Micado

17 juin : fête des écoles à l'ISC

18 juin : élections législatives

21 juin : fête de la musique

25 juin : gala de l'école de musique et de danse

1^{er} juillet : 2^e édition de La Rainbow Road